



SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024 à 18H30

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

16 présents	Christophe Reynier-Duval Mariel Martin Christelle Aubertin Béatrice Réhor Jean-Antoine Espinosa Viviane Bécart	Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Michèle Bugnet	Maeva Aubertin Michel Légerot Danielle Lopez Jean Benat
3 procurations	Romain Espinosa a donné pouvoir à Jean-Antoine Espinosa	Ghyslaine Eynard a donné pouvoir à Michel Légerot	Nathalie Runser a donné pouvoir à Jean Benat
4 absents	Laure Barnini Anne-Laure D'Alauzier	Jennifer Bremond	Richard Giner
Secrétaire de séance	Christelle Aubertin		
Délibération	11.12.07		
Objet :	Remboursement matériel Monsieur Pavier		
Rapporteur	Mariel Martin		
N° Acte	7.1.2		

Le 20 août 2024, Monsieur Bruno Pavier a effectué une demande de réservation de tables et de chaises pour le 12 octobre 2024.

A ce titre et conformément au règlement des tarifs municipaux 2024, approuvé lors du conseil municipal du 30 novembre 2023, un chèque de caution de 100 euros et un chèque de 104 euros ont été fournis.

Par courrier réceptionné en mairie le 30 septembre 2024, Monsieur Pavier a informé les services de la commune de sa volonté d'annuler cette réservation.

Afin de pouvoir procéder au remboursement du montant avancé, il est nécessaire d'inviter le conseil municipal à statuer.

Vu la délibération n°30.11.03 du conseil municipal en date du 30 novembre 2023 portant fixation des tarifs municipaux pour l'année 2024.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver le remboursement de la somme de 104 euros à Monsieur Bruno PAVIER.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Dossier adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 12 décembre 2024
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL
La secrétaire de séance, Christelle AUBERTIN

